N° 13 Du 8 au 15 Avril 1900

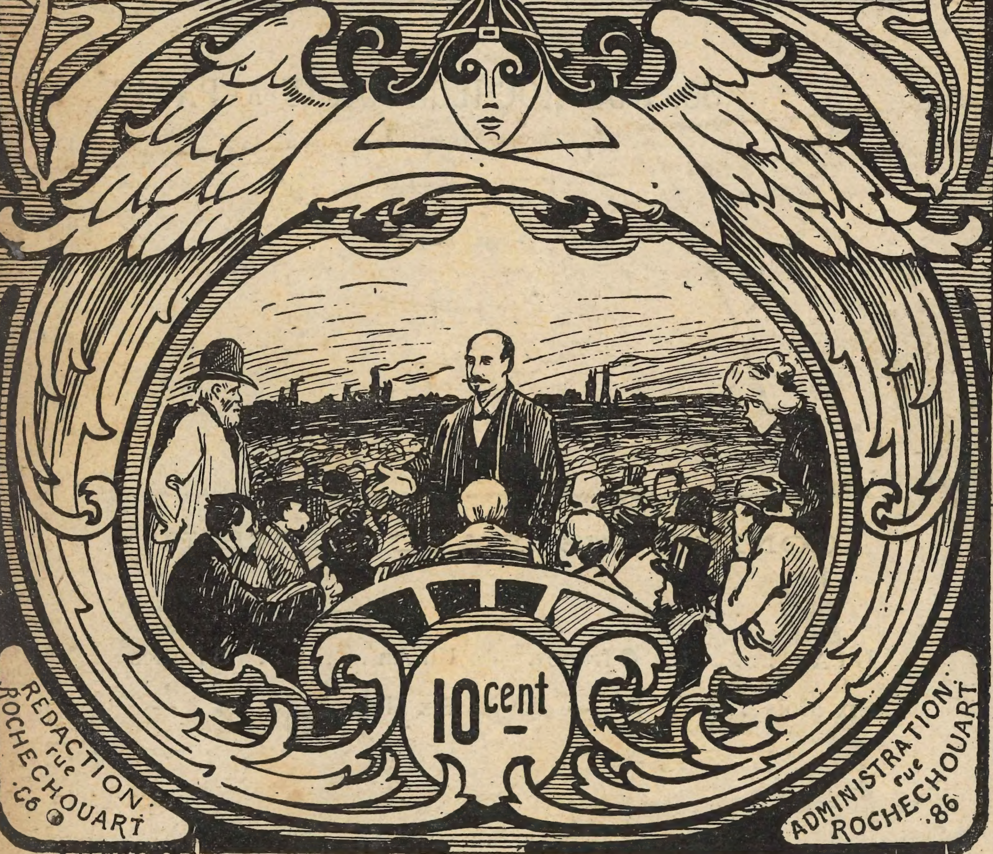
LES PLEBEIENNES

PROPOS D'UN SOLITAIRE

HEBDOMADAIRE

PAR

SÉBASTIEN FAURE



Adresser tout ce qui concerne

LES PLÉBÉIENNES

à M. l'Administrateur,

86. RUE ROCHECHOUART A PARIS

CONDITIONS D ABONNEMENT

FRANCE		EXTERIEUR	
Un An. . . . . . . ,	**6** francs.	Un An . . , ...	**8** francs.
Six Mois.	**3** —	Six Mois.	**4** —

A partir du 15 avril, nous tiendrons à la disposition de tous nos amis et lecteurs les treize premiers numéros des Plébéïennes.

Brochés, ces treize premiers numéros formeront un très joli volume de 208 pages.

Le prix de ce volume sera de 75 centimes, pris en nos bureaux, 1 franc par la poste, franco, *à domicile.*

Prière d'adresser la demande à M. l'administrateur des Plébéïennes, *86, rue Rochechouart, à Paris. Toute demande devra être accompagnée du prix de la commande en timbres ou en mandat.*

Nous ne possédons qu'un nombre limité de ces « collections en volume ». En conséquence, les camarades sont priés de nous faire parvenir au plus tôt leur demande, s'ils ne veulent pas s'exposer à arriver trop tard.

OU ÊTES-VOUS ? QUE FAITES-VOUS ?

J'ai déjà eu l'occasion de signaler aux lecteurs de ces *Plébéiennes* l'inquiétante activité que déploient les agitateurs antisémites et les propagandistes du Nationalisme.

Ces « agités » ne s'accordent pas un jour de repos; ils ne perdent pas une minute ; Paris, la banlieue, les grandes et petites villes de province, tout leur est bon. Ils sont ainsi une légion de Coppée, de Lemaître, de Syveton, de Barrès, de Cailly, de Dubuc, de Thiébaud et de Barillier, de Méry et de Jacquey, de Baillière, et de Poirier de Nançay qui promènent de quartier en quartier et de cités en bourgades leurs « Mort aux Juifs » et leurs « Vive l'Armée ! »

Leur éloquence (?) est plus bruyante que persuasive, leur dialectique (?) plus tapageuse que serrée. Mais étant donnée la mentalité générale, est-il bien nécessaire qu'ils remuent des idées et les sachent présenter à leurs imbé-

ciles d'auditeurs sous des formes séduisantes, pour que tant d'efforts soient récompensés? Il est prouvé par l'expérience qu'à entendre sans cesse répéter les mêmes choses, voire des âneries, l'opinion publique s'habitue sensiblement à les accepter comme exactes.

Les *Petit Journal*, *Echo de Paris*, *Eclair*, *Intransigeant Libre Parole*, *Patrie* et autres feuilles de grande circulation donnent de ces multiples réunions, des comptes rendus quotidiens et dythyrambiques. A lire ces canards, ce ne sont qu'enthousiasme délirant, acclamations unanimes et ovations indescriptibles.

La propagande verbale de ces commis-voyageurs en Nationalisme et en Réaction est appuyée par cette presse qui, chaque jour, du *Petit Journal* à *La Croix* inonde le pays d'énormes ballots d'où s'échappent, à des millions d'exemplaires, le Mensonge et la Stupidité.

Enfin, sous les vocables les plus variés et les étiquettes les plus diverses, des milliers de groupements se sont constitués sur toute l'étendue du territoire, toile solide au réseau serré, à laquelle travaillent, sans relâche et avec un esprit de suite inqualifiable, ces araignées de sacristie et de caserne.

Je n'ai rien à redire à ce travail. J'estime que comme vous et moi ces individus ont et doivent garder la faculté de faire telle besogne et telle propagande qui leur conviennent. On pense bien, j'aime à croire, que je ne vais pas m'enrôler sous la bannière de ces soi-disant hommes de liberté qui appellent contre de tels agissements l'intervention de la Loi, la répression gouvernementale.

Mais, il n'y a pas en France que des Nationalistes, des cléricaux, des antisémites. Il existe aussi, si je ne m'abuse, pas mal de démocrates, de libres penseurs, de socialistes, de libertaires. Il n'y a pas qu'une France : celle qui regrette hier et tient ses regards obstinément fixés sur le passé de superstition, d'ignorance et de férocité qui cons-

titue l'histoire ; il y a également une France qui aspire à un avenir de savoir, de raison et de concorde.

Cette France, où est-elle, que devient-elle ? De quoi s'occupe-t-elle ? Est-elle plongée dans un sommeil léthargique, et quel bruit de prochaine catastrophe pourra l'en tirer ?

Elle s'était pourtant éveillée naguère. Secouant sa dangereuse torpeur, elle s'était mise en mouvement ; elle avait marché sur la Réaction. Sa jeunesse, son ardeur, son lyrisme, son impétuosité avaient donné l'assaut aux antiques citadelles où mal se défendaient contre la vigueur de ses attaques les forces de ténèbres et les puissances d'étouffement qui synthétisent les civilisations maudites des siècles disparus.

Etes-vous déjà fatiguées, phalanges de penseurs, de savants, de lettrés, d'hommes de Progrès ? Sont elles déjà épuisées ces énergies dont vous sembliez devoir être d'autant plus riches que, jusqu'alors, vous les aviez moins dépensées ? Qu'avez-vous fait de ces virilités qui, entrant en lice paraissaient appelées à assurer la victoire aux militants de la Justice et de la Vérité ?

Savants, penseurs, artistes, lettrés, où êtes-vous, que faites-vous ?

Il ne faut pas se le dissimuler : l'opinion publique est à qui la travaille ; c'est une terre qui appartient à qui la cultive.

Si les hommes de liberté et d'avenir l'ont conquise, ils ne pourront la garder qu'à la condition de persévérer dans le labeur qui la leur a donnée ; s'ils ne la possèdent pas, ils ne la conquerront que s'ils déploient à la gagner plus d'opiniâtreté et de fièvre que l'ennemi.

A QUI LE TOUR ? — EN GARDE ! —

La haute société parisienne s'ennuie. Elle est en quête de distractions et il ne lui serait pas désagréable d'en trouver, tout en

se taillant une de ces réclames dont ont besoin les aristocraties finissantes.

L'hippisme, le cyclisme, l'automobilisme et les autres sports en « isme » ne suffisent plus à secouer les nerfs des belles Mesdames, à remplir le vide des existences oisives des Mirliflors de la haute gomme.

Voici qu'un sport renaît. On pouvait le croire en désuétude, les seigneurs de comédie seuls s'y livrant encore de temps à autre, sans fatigue et sans danger. Ce sport est remis à la mode : c'est le duel. Tout millionnaire qui se respecte et se conforme aux goûts mondains du jour devra sous peine de déchoir avoir dans la huitaine au moins une affaire sur les bras. C'est le code des grands cercles et des salons distingués qui l'exige.

Le comte de Lubersac provoque le baron Robert de Rothschild. Le baron Edouard de Rothschild, père du précédent, envoie ses témoins au comte de Lubersac. M. Michel Ephrussi adresse à ce dernier — l'heureux mortel ! — deux de ses amis : MM. de Blest-Gana et Adolphe Tavernier. M. de Saint-Alary, témoin de Robert de Rothschild mande M. Rœderer et le comte Jean de Ganay auprès du comte Albert de Dion.

A qui le tour, Messieurs ? Inscrivez-vous, retenez vos places. Hâtez-vous, barons, marquis, comtes, ducs et princes, héritiers des titres de noblesse et des titres de rente, en garde?

Amusez-vous, Messeigneurs. Nous formerons la galerie; nous marquerons les coups et ce n'est pas nous qui nous distrairons le moins. Aux coups d'épée bien portés, aux balles de pistolet qui porteront, nous dirons : « Bravo ! »

Ce n'est pas que nous soyons sanguinaires et ayons plaisir à voir couler le sang, fût-ce du sang bleu d'aristocrate. Mais puisque ça vous plaît!...

L'AMOUR ET LA HAINE

Les uns glorifient l'amour, les autres magnifient la haine. Les premiers proclament que l'amour seul est fécond. les seconds affirment que la haine est, seule, efficace.

Prêcheurs d'amour à l'exclusion de la haine comme Evangélistes de haine à l'exclusion de l'amour sont également dans l'erreur.

L'amour et la haine sont comme les deux faces d'une même

médaille ; ces deux faces sont indispensables l'une à l'autre. Je ne pense même pas qu'on puisse concevoir ou ressentir l'une sans concevoir et ressentir l'autre.

L'action d'aimer implique rigoureusement l'action de haïr ; de même l'action de haïr appelle nécessairement l'action d'aimer.

Puis-je chérir la Justice sans détester l'Iniquité ? Puis-je avoir l'amour de la Vérité sans avoir en exécration le Mensonge ? Puis-je m'attacher à la sincérité sans m'éloigner de l'hypocrisie ?

M'est-il possible davantage de haïr l'Iniquité si je n'aime pas la Justice, d'avoir en horreur le Mensonge si je ne me sens pas attiré vers la Vérité, d'éprouver de la répulsion pour l'hypocrisie, si je ne porte pas en moi la passion de la sincérité ?

L'ami de la Paix abomine forcément la Guerre ; et le partisan de la Guerre déteste la Paix. Celui qui aspire fortement à une société meilleure méprise profondément la société présente ; et celui qui a la haine de la société présente appelle de toute l'ardeur de ses vœux l'avènement de la société future.

Aussi, dire : « Je suis tout amour » me paraît aussi contraire à l'exactitude que dire : « Je suis tout haine. »

Il se peut que, de très bonne foi un homme s'imagine n'avoir que des sentiments d'amour et qu'un autre s'imagine ne ressentir que des poussées de haine. Cela tient, sans aucun doute, à ce que le premier se complaît davantage dans les tonalités de douceur et de tendresse, tandis que le second se sent plus à l'aise dans le registre de violence et d'imprécations. Mais l'un et l'autre se leurrent ; car le clavier du premier comme du second est complet ; toutes les notes s'y trouvent, et si telles résonnent plus souvent que telles autres ou les dominent, c'est, encore une fois, parce que l'être sentimental qui est en nous se persuade à tort qu'il touche avec plus de succès les premières que les secondes.

En stricte logique, et pour parler une langue moins métaphonique, je dirai que l'amour et la haine sont deux passions qui nous actionnent simultanément, chacune d'elle agissant sur l'autre par répercussion de puissance mathématiquement

égale. En d'autres termes, la mesure de celle-ci est exactement la mesure de celle-là.

Chanter les louanges de l'amour est bien ; chanter celles de la haine est bien ; mais à la condition, toutefois, de ne prononcer d'excommunication contre aucun de ces deux sentiments qui ne peuvent se dissocier.

Voilà ce que j'appellerai le point de vue théorique de cette dissertation sur l'Amour et la Haine.

La semaine prochaine j'examinerai le point de vue pratique de la question.

PAUVRE MARTYR !

Le nommé Jean Drault, rédacteur à la *Libre Parole* a été « prié » de se constituer prisonnier. Condamné, il y a dix-huit mois, à huit jours d'emprisonnement, ce journaliste, dont le nom vient d'être ajouté au martyrologe antisémite, a donc été laissé en liberté, durant un an et demi, avant qu'on ne le *prie* de purger sa peine.

Et la *Libre Parole* de gémir, de s'apitoyer, de larmoyer à fendre l'âme d'un crocodile, en apprenant à ses lecteurs que l'ami Jean Drault sera, pendant toute une interminable semaine, privé de lire les journaux, obligé de verser dix sous — oui, dix sous — par jour (total trois francs cinquante) à l'entrepreneur de la Santé qui le dispensera de travailler, et condamné enfin à demander son alimentation à la cantine de la prison !

C'est horrible !

Pauvre, pauvre Martyr ! Et comme ces gens-là savent souffrir pour leur cause ! Et comme ils pâtissent modestement et sans bruit !

Vraiment, il n'y a que chez les Antisémites qu'on trouve un tel esprit de sacrifice et une conviction aussi profonde !

OU SONT LES MONSTRES?

Une pauvre femme, déjà mère vingt-deux fois et sur le point de l'être une vingt-troisième, prend quelques poignées de haricots chez un boutiquier qui l'emploie *à raison de six sous par jour.*

Cet « honnête homme » s'aperçoit du larcin, fait arrêter la pauvresse, dépose contre elle à l'audience ; et il se trouve des monstres déguisés en juges qui condamnent la voleuse à quarante huit heures de prison !

Des monstres ! Sont-ils si monstres que cela ces trois bipèdes faisant fonction de magistrats ?

Le premier mouvement est de le penser et de le dire. Mais à la réflexion, j'hésite à maintenir une expression aussi forte ; car n'est pas monstre, après tout, l'animal qui agit conformément à sa nature.

Or, si l'individu qui embrasse la carrière dans laquelle s'est illustré Q. de Beaurepaire restait un homme, c'est-à-dire un être doué de sensibilité et de raison, le cas des personnages en question serait absolument anormal; et phénomènes, puisque leur conformation serait contre nature, ils mériteraient l'appellation de « monstres ».

Mais le professionnel de la Magistrature n'appartient pas à l'humanité ; il ne sent ni ne raisonne à la façon des hommes. Interprête et applicateur de la Loi, négation formelle des besoins, des aspirations, des tendances et des mouvements conformes à la nature de l'homme, le Magistrat s'identifie si complètement à la Loi même, il la reflète si fidèlement, il s'en inspire si uniformément, son être moral en procède si directement, sa conscience s'y conforme si rigoureusement, qu'il ne saurait plus, quand le phénomène fatal de l'adaptation est consommé, sentir, penser, agir autrement que la Loi elle-même.

Donc, les trois individus qui ont prononcé la condamnation de cette infortunée mère de famille ne sont ni des monstres, ni des phénomènes ; ils sont, tout au contraire, des êtres essentiellement normaux et parfaitement constitués. Le monstre, le phénomène, c'est ce Magnaud, ce Président du tribunal de Château-Thierry, qui, en dépit des règles de l'adaptation au milieu, a su conserver sous sa robe de magistrat un cœur et une intelligence d'homme. C'est lui l'exception, les autres sont la règle.

C'est un triste métier, sans doute. que celui qui consiste à embrasser volontairement une profession qui ne nourrit son homme qu'en exigeant de lui l'accomplissement quotidien de détestables actions ; mais le crime réside tout entier dans la Loi elle-même, dans la perversité de ceux qui la font et l'imposent, dans l'ignorance et la veulerie de ceux qui la subissent.

SANTOL ET FLAMIDIEN

Comme il convenait de s'y attendre et comme je l'ai annoncé, toute la racaille de sacristie s'ingénie et s'efforce à soustraire l'odieux exploiteur de chair fraîche : l'abbé Santol, au châtiment qui le menace.

Vous verrez que ces chenapans y réussiront. Ils sont bien parvenus à faire prendre pour un pain de sucre ce bloc de sel qui répond au nom désormais symbolique de « Flamidien » !

Je comprends qu'après un tour de force de ce calibre, ces individus-là croient au miracle et enseignent aux imbéciles que rien n'est impossible à la Toute-Puissance de leur bon Dieu.

Dans tous les lieux où sévit la peste catholique, on intrigue, on se démène, on supplie, on menace, on demande, on somme en vue de faire prononcer une ordonnance de non-lieu au bénéfice de l'infâme *mercanti* de la rue Fabert.

Si ce résultat est obtenu — et pourquoi pas ? — les vendeurs de fauteuils au Paradis ne manqueront pas d'enregistrer le fait comme une glorieuse victoire de l'Ange sur le Démon, du Bien sur le Mal, du Ciel sur l'Enfer, de Dieu sur Satan ; et les crétins, les hallucinés, les faibles d'esprit, endoctrinés par la frocaille, rangeront ce phénomène parmi les manifestations miraculeuses de l'intervention providentielle.

Il n'y aura, pourtant, point de miracle en la matière ; car l'Eglise laïque qu'est la Magistrature n'a pas grand'chose à refuser à l'autre Eglise. Prêtres et Magistrats sont bandits de même race et procèdent de même stupidité. Ceux-ci comme ceux-là détiennent le pouvoir — qu'ils ont usurpé — de Mensonges et de Superstitions foncièrement analogues.

Mensonge, le Dieu au nom duquel les Prêtres lient et délient au Ciel et sur la terre ; mais Mensonge tout aussi détestable et perfide la Justice au nom de laquelle les Magistrats absolvent et condamnent. Superstition, le préjugé grâce auquel les Prêtres sont, aux yeux des fidèles, investis par le Sacerdoce, d'un caractère sacré et dotés de grâces spéciales ;

mais superstition non moins abominable, le préjugé grâce auquel les Magistrats sont, aux yeux des multitudes, investis, par leurs fonctions, d'un caractère auguste et favorisés de lumières particulières.

Enfin, Prêtres et Magistrats forment des castes privilégiées de provenance également louche et de destinée également haïssable, puisque la première procède de l'imposture « Dieu » et la seconde de l'imposture « Loi », Loi et Dieu, tyrans aussi sanguinaires, despotes aussi cruels, fléaux aussi impitoyables l'un que l'autre !

Pourquoi, complice séculaire du pourvoyeur du bagne éternel, le pourvoyeur du bagne terrestre se refuserait-il à sauver son allié ?

L'un et l'autre peuplent par des procédés qui ne diffèrent qu'en apparence, le lieu de tourments — factice ou réel — où les âmes terrifiées hurlent de désespoir, où les corps se tordent dans la douleur.

Les deux monstres sont faits pour s'entendre et non pour se dévorer. Frères Siamois du crime, ils vivent ensemble, se nourrissent des mêmes pourritures et succombent aux mêmes révoltes vengeresses.

Attendons-nous donc à ce que Santol aille bientôt rejoindre en une retraite de confort et d'agrément, son compère Flamidien.

La Magistrature a sauvé le second, elle ne laissera pas frapper le premier.

LA SUPPRESSION DES CONSEILS DE GUERRE

Le sapeur-pompier Fraisse, caserné rue de Poissy, rentrait dimanche en état d'ébriété et ayant eu une légère altercation avec un sous-officier, était mis en prison.

Hier matin, il cherchait à sortir sans permission, quand le même sous-officier le surprit et l'arrêta.

Une vive discussion suivit au cours de laquelle Fraisse exaspéré, souffleta son interlocuteur.

Enfermé aussitôt en cellule, il apprit qu'une plainte en conseil de guerre allait être portée contre lui.

Le pauvre soldat se sachant condamné d'avance, résolut d'échapper par la mort aux affreuses tortures qui l'attendaient dans les bagnes militaires.

Il découpa sa chemise en lanières, les réunit bout à bout et

avec cette corde improvisée se pendit à un barreau de la lucarne.
A quatre heures, quand le caporal de garde vint ouvrir le cachot pour apporter au prisonnier son repas, l'infortuné avait cessé de vivre, la mort remontait à environ deux heures.

Ce fait divers raconté par la *Petite République*, et que se garderont bien de publier les organes patriotards, à moins qu'ils ne le dénaturent, révèle toute l'horreur qu'inspirent les conseils de guerre aux pauvres diables qui sont exposés à être traduits devant cette infâme juridiction.

Voilà un soldat qui se sait à l'avance si infailliblement condamné, soit à mort, soit à une peine très sévère, pour un mouvement d'exaspération certainement provoqué par l'attitude arrogante et la brutalité d'un sous-officier, qu'il aime mieux se donner la mort que de se voir traîné devant des juges militaires.

A-t-il dû en entendre des histoires — et de terribles ! — sur la sévérité des Conseils de guerre et sur l'existence des condamnés pour recourir à une telle solution !

Au temps de l'affaire Dreyfus, on parlait beaucoup dans le monde révisionniste, de la suppression de ces exécrables tribunaux. De formelles promesses avaient été faites; des engagements solennels avaient été pris par les agitateurs et partisans de la cause révisionniste. Qui songe, aujourd'hui à ces promesses? Qui se rappelle ces engagements ?

A PROPOS DU CONGRÈS ANTIPARLEMENTAIRE

Un certain nombre de lecteurs ou abonnés me demandent des renseignements sur le congrès antiparlementaire qui doit se tenir à Paris en septembre prochain et si je me propose d'y participer.

Pour tous les renseignements dont ils ont besoin, je prie mes correspondants de s'adresser soit aux promoteurs de ce congrès, soit aux journaux *Le Libertaire*, *Les Temps Nouveaux*, le *Père Peinard* qui ont adhéré au projet et possèdent sur ce point toutes les informations désirables.

En ce qui me concerne, je n'ai pas l'intention de prendre part à ces assises antiparlementaires. Ce n'est pas que je désapprouve l'idée de ce congrès; loin de là. J'estime, au contraire, que cet échange de vues et d'indications, pratiqué dans des conditions données de mutuelle indépendance après comme avant, peut communiquer un grand élan au mouvement révolutionnaire. Mais je suis bien décidé à ne collaborer à aucune besogne d'ensemble ; j'ai renoncé à tout effort préparé et exécuté en commun.

En un mot, isolé je suis ; solitaire je veux rester.

Je suivrai avec intérêt les travaux de ce congrès; peut-être as-

sisterai-je à ses séances, comme ce sera, je l'espère, le droit de quiconque; mais ce sera à titre de simple particulier venu pour voir et entendre, non à titre de congressiste.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Voici près de deux mois que je cours la province, et que j'ai vu par centaines, des « compagnons » par milliers, des socialistes révolutionnaires.

Ils sont las, les uns et les autres, des querelles et des rivalités de personnes. Ils sont écœurés des campagnes de dénigrement systématique et d'infamies débitées ou insinuées sur le compte des uns ou des autres. Ils sont furieux et contre eux-mêmes, et contre ceux qui les y ont poussés, d'avoir gaspillé un temps si long et si précieux, en discussions tantôt futiles, tantôt regrettables dont l'objet était sensiblement éloigné du seul souci qui les occupe : la propagande.

« Allons-nous, disent-ils presque tous, tomber dans des errements que nous reprochons si violemment, et avec tant de raison d'être, aux partis politiques ? Nous laisserons-nous entamer par les luttes de personnalités qui devraient être aussi déplacées, aussi invraisemblables chez nous, qu'elles sont fatales chez nos adversaires ? »

Et tous d'ajouter : « Nous en avons assez de ces agissements. Si nous sommes anarchistes et révolutionnaires, c'est que nous entendons examiner, apprécier, juger, toutes les théories et toutes les tactiques en pleine indépendance de pensée et de tempérament, sans avoir à nous demander avant de nous déterminer, quel est celui qui a émis telle opinion, qui a proposé ou adopté telle attitude, sans surtout nous préoccuper de ce qu'il vaut, de quelle façon il vit, de quels éléments il s'entoure.

« Discutons, discutons librement, sans parti pris, sans faiblesse, sans ménagement, sur toutes les questions d'ordre théorique ou pratique qui nous intéressent. Mais ne laissons pas dévier ces questions en absurdes personnalités.

« Recherchons la vérité en théorie, l'utilité en pratique; et l'Utile et le Vrai, adoptons-les, sauvons-les, propageons-les, quels qu'en soient les initiateurs. S'ils sont de ceux que nous aimons, tant mieux. S'ils sont de ceux avec lesquels nous ne sympathisons pas, peu importe. Les idées et les faits, d'abord; quant aux individus ils nous indiffèrent ! »

Voilà d'excellentes dispositions.

J'ai éprouvé une joie véritable à en rencontrer chez presque tous les camarades anarchistes et révolutionnaires, l'expression — forte et raisonnée — Eh bien, vrai ! Ce n'est pas trop tôt !

MA TOURNEE

Ma tournée — la première partie de ma tournée — touche à sa fin.

Je compte rentrer sous peu à Paris où m'appelle le règlement de certaines affaires, et y rester jusqu'au 15 mai au moins.

A cette époque, je reprendrai le cours de mes conférences et, ainsi que je l'ai annoncé, visiterai le Centre, l'Ouest et le Nord.

Les camarades de ces trois régions voudront bien, en conséquence, m'écrire à mon domicile, 5, rue Eugène Süe, à Paris, à partir du 10|12 avril, en vue des conférences que je pourrai faire dans leurs localités respectives, à dater du 10|15 mai.

AUX LECTEURS DES " PLÉBÉIENNES

Je trouve très naturel qu'un journal d'idées, une feuille de combat ou de doctrine aient recours à leurs lecteurs, fassent appel à leur bourse et ouvrent des souscriptions destinées à les soutenir dans leur œuvre de propagande.

Toutefois, bien que je sois extrêmement gêné, je ne veux pas recourir à ces moyens.

LES PLEBEIENNES se vendent ; elles vivent, elles vivront ; je m'en porte garant.

Mais il est une manière d'aplanir très notablement les grosses difficultés du début : c'est de s'abonner soi-même et de recueillir dans son entourage des abonnements.

Je prie donc toutes les personnes qui me lisent et ont l'intention de continuer à me lire, toutes celles qui apprécient la propagande que peut faire cette publication et qui désirent en favoriser l'extension, je prie ces personnes d'envoyer, AU PLUS TOT, à l'administration des « Plébéiennes » le montant de leur abonnement. Elles en trouveront les conditions à la dernière page.

L'abonnement présente de multiples et sérieux avantages : 1° en supprimant les intermédiaires, il fait rentrer à l'Administration le produit intégral de la vente ; 2° il permet de régler le tirage d'une façon bien plus précise que l'achat au numéro forcément capricieux ; 3° il met à la disposition de l'Administration, en une seule

fois, une somme équivalente à celle qui, par la vente, au numéro, ne lui rentre qu'en six mois ou un an ; 4° il lui assure des rentrées fixes sur lesquelles elle peut compter ; 5° il garantit au souscripteur la réception régulière — quoi qu'il arrive — des « Plébéiennes ».

Ces avantages, bon nombre de mes lecteurs les ont déjà compris, puisquils ont envoyé leur abonnement. J'insiste auprès de ceux q ne l'ont pas encore fait et peuvent le faire.

Qu'ils n'aient aucune crainte : les PLEBEIENNES ne cesseront pas leur publication. Ils peuvent avoir confiance en moi. Ce n'est pas un don, c'est une sorte d'avance que je leur demande.

Je compte bien qu'ils ne me refuseront ni cet encouragement, ni cette marque de confiance, ni ce témoignage de sympathie.

Tout abonnement qui parviendra à l'Administration jusqu'au 15 avril 1900 donnera droit à l'envoi gratuit de tout ce qui aura paru des PLEBEIENNES.

Le Rédacteur-Gérant : S. FAURE
Imprimerie Française, 123, rue Montmartre, Paris.— J. DANGON